

Tableau de bord des infections nosocomiales 2009

Annexe 1

Calendrier des étapes de recueil et de traitement des bilans standardisés des activités 2009 de lutte contre les infections nosocomiales

Acteurs	Étapes	Calendrier 2010
DDASS	Diffusion auprès des établissements de santé de la circulaire et de ses 2 annexes avec lettre de transmission.	Au plus tard le mardi 23 février 2010
Établissements de santé	Saisie et validation interne du bilan 2009.	Jusqu'au vendredi 30 avril 2010 (Verrouillage des comptes « utilisateur »)
DDASS (ou DRASS quand le dossier est régionalisé)	Suivi de l'exhaustivité des établissements répondants. Recensement des modifications de la base (regroupement, fermeture, etc.) pour transmission à la direction générale de la santé. Gestion des déclarations du département (région) Validation des données déclarées par les établissements. Corrections.	Jusqu'au 31 août 2010 (Verrouillage des comptes « administrateur »)
Référent régional	Assistance des DDASS et des établissements.	
	Liaison avec l'administration centrale : modifications de la base établissements, divergences sur les résultats de la validation.	
	Edition d'une synthèse régionale. Exploitation des données de validation. Transmission de la synthèse régionale à l'ARH, aux établissements de santé et au CTRI	Avant le 15 novembre 2010
ARH/DRASS	Exploitation des synthèses régionales	
Ministère chargé de la santé	Assistance des DRASS, DDASS et établissements de santé.	
	Envoi électronique des résultats provisoires individuels pour information et éventuelles demandes de correction.	1 ^{ère} quinzaine d'octobre 2010
	Envoi électronique des résultats définitifs individuels.	2 ^{ème} quinzaine de novembre 2010
	Publication des résultats.	